

## APPEL A PROJET « NOUVELLES PRATIQUES PEDAGOGIQUES » RITM-BFC 2022

### GRILLE D'ÉVALUATION DU PROJET

Titre du projet :

Nom du porteur de projet :

Axe thématique du projet déposé :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> Liens secondaire - supérieur ;   | <input type="radio"/> Valorisation du lien formation en 1 <sup>e</sup> cycle – recherche ;                                |
| <input type="radio"/> Reconnaissance des acquis des étudiants (au sein / hors cursus) ;  | <input type="radio"/> OpenLabs ;  |
| <input type="radio"/> Transformation des pratiques pédagogiques pour le développement des compétences académiques et non-académiques ; | <input type="radio"/> Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) : acculturation des acteurs et développement de formations. |

#### 1. Eligibilité du projet :

Avant d'évaluer le projet, les trois critères d'éligibilité suivants doivent être validés :

Critères d'éligibilité :	oui	non *
<b>1. Adéquation du projet avec les objectifs de RITM-BFC et avec un axe thématique de l'appel à projet :</b> Le projet contribue à la réussite des étudiants de 1 <sup>e</sup> cycle universitaire (licence, IUT) ou équivalent en école d'ingénieurs ou de management à leur meilleure orientation et/ou contribue au déploiement de la formation tout au long de la vie (FTLV)		
<b>2. Phases du projet envisagées :</b> expérimentation (hors reconduction d'un projet à l'identique) et autoévaluation du projet		
<b>3. Faisabilité du projet :</b> la mise en œuvre concrète du projet est clairement explicitée et réaliste au regard de la méthodologie présentée, des ressources humaines et financières, du contexte, etc.		

\* Si au moins un des critères d'éligibilité n'est pas rempli, passer directement à la 3eme partie « évaluation libre » pour argumenter.

#### 2. Grille d'évaluation (à remplir si la réponse est « oui » aux 3 critères d'éligibilité) :

Pour chaque item, merci d'attribuer une note de 0 à 10

(Toutes les notes de 0 à 10 sont attribuables sur l'échelle de 0=insuffisant à 5= suffisant et 10=excellent.)

Critères évalués :	Note /10	Coeff. de pondération	Total
<b>1. Innovation dans les pratiques pédagogiques.</b> Sont considérés comme non innovants les projets reconduisant à l'identique un projet existant dans un même contexte (pérennisation) sans passage à une plus grande échelle ou implantation dans un autre contexte ou introduction d'aménagements nouveaux.		2	
<b>2. Présentation et structuration du projet.</b> L'analyse du contexte (dont prise en compte de l'écosystème y compris les remarques des étudiants), la méthodologie et les étapes de mise en œuvre sont clairement explicitées.		2	
<b>3. Clarté des objectifs du projet</b> (y compris objectifs d'apprentissages visés).		2	
<b>4. Difficultés envisagées pour le projet et prévisions de possibles adaptations.</b>		1	
<b>5. Qualité du dispositif d'évaluation de la performance du projet.</b> Les modalités d'évaluation sont explicitées et pertinentes au regard des objectifs.		2	
<b>6. Effet décloisonnant du projet</b> (disciplines, équipes, services, établissements,...) <b>et/ou renforcement de partenariats</b> (associations, entreprises, collectivités et autres structures du territoire) <b>et/ou renforcement de réseaux régionaux, nationaux ou internationaux.</b>		2	
<b>7. Capacité de dissémination.</b> Les pratiques pédagogiques pourront être diffusées à l'échelle d'une composante et/ou d'un établissement du site UBFC et/ou du territoire et au-delà.		1	
<b>8. Pérennisation du projet au-delà du financement de RITM-BFC.</b> Le projet pourra se poursuivre au-delà du financement ponctuel RITM-BFC.		1	
<b>Note globale :</b>	<b>... / 130</b>		

### 3. Evaluation libre

*Merci de bien vouloir donner le plus de précisions possibles dans cette partie :*

**Points forts :**

**Points faibles :**

**Adéquation du budget avec le projet :**

**Commentaires libres et conseils aux porteurs :**

**Avis global de l'expertise :**

favorable

défavorable

réservé